

## DOSSIER D'ORGANISATION BREVET FÉDÉRAL 1<sup>ER</sup> DEGRÉ 2017/2018

**Date limite de dépôt des dossiers d'inscription  
Lundi 06 novembre 2017, à l'ERFAN Guyane**

Les titulaires du BF1 ont vocation à encadrer des nageurs en vue de l'acquisition de l'ENF1 – Sauv'nage. Ils peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics.

Les compétences du titulaire du BF1 :

- ✓ Conduire des activités vers l'acquisition de l'ENF1 – Sauv'nage dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique.
- ✓ Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement.
- ✓ Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

La formation est organisée au regard de 4 Unités Capitalisables (UC) et de modules permettant au stagiaire d'Être Capable (EC), voir le référentiel de certification en détail.

<b>UC1</b>	EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
<b>UC2</b>	EC d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF1 – Sauv'nage en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
<b>UC3</b>	EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
<b>UC4</b>	EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en en compétition sans nuitée.

**L'alternance est obligatoire.** Elle se décline entre la formation en centre de formation et l'action en club, accompagnée par un tuteur (titulaire du BF2 minimum) et doit permettre une véritable intégration pédagogique.

L'alternance comprend également un travail personnel individuel, avec une implication du stagiaire tout au long de la formation.

### Pré-requis à l'entrée en formation

- Avoir 15 ans minimum
- Être licencié à la Fédération Française de Natation
- Être titulaire du diplôme de l'ENF1 – Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation\*

\* Une entrée à l'eau – un déplacement ventral sur 25 m – un déplacement dorsal sur 25 m – une recherche d'objet en profondeur, supérieur à sa taille.

**ÉCOLE RÉGIONALE DE FORMATION ACTIVITÉS NATATION**

N° C12, bât C – Cité Cabassou – 1 route du Tigre – B.P. 719 – 97300 CAYENNE  
Email : [guyane.natation@orange.fr](mailto:guyane.natation@orange.fr) – Site Internet : <http://guyane.ffnatation.fr>

## Pré-requis à la mise en situation pédagogique

Avant de débiter le stage en situation, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie. Ainsi, il doit :

- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 m (port des lunettes de natation, pince-nez et utilisation de l'échelle ne sont pas autorisés)  
*Un départ libre du bord du bassin – un parcours en nage libre de 25 m – une plongée dite « en canard » et une recherche de mannequin réglementaire, immergé à 25 m du point de départ, à une profondeur située entre 1,80 m et 3 m – une remontée du mannequin jusqu'à la surface – un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, jusqu'au bord du bassin, sur une distance de 25 m – une sortie de l'eau de la victime.*
- Conduire une séance en sécurité face à public d'une durée de 20 minutes minimum, avec un minimum de 6 enfants, suivie d'un entretien de 20 minutes au maximum, portant sur la capacité du stagiaire à assurer la sécurité des pratiquants de son groupe, identifier les caractéristiques principales de la natation et présenter les bases de la pédagogie de l'action.

## Organisation de la formation

Formation PSE 1	35 h
Formation en centre	80 h
Travail personnel individuel	10 h
Stage en situation au sein du club d'accueil	35 h
Accompagnement d'un déplacement	4 h
<b>Volume horaire total</b>	<b>164 h</b>

## Les épreuves de certification du BF1

### ✓ Épreuve 1 : Épreuve orale

Constitution du livret du stagiaire en lien avec le fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée, suivi d'un entretien – *valide UC1 et UC4.*

### ✓ Épreuve 2 : Épreuves pédagogiques

Constitution d'un cahier de suivi pédagogique, préparation, conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe) suivie d'un entretien d'une durée de 20 minutes maximum avec le jury. Pour cette épreuve, la séance doit avoir une durée minimum de 30 minutes – *valide UC2.*

### ✓ Épreuve 3 : Épreuves pratiques

Démonstration des différentes tâches de l'ENF1 – Sauv'nage et test de sécurité. La compétence dans ce domaine est vérifiée en début et en fin de formation – *valide UC3.*

## La formation continue

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

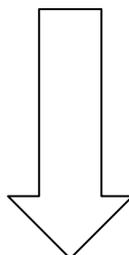
## Les dispenses

Les personnes titulaires du Brevet Fédéral Assistant Club peuvent prétendre à la dispense de l'UC4 du BF1.

## Coût de la formation

Le coût de la formation est de 510,00 € (si PSE 1 acquis) ou de 810,00 € (si le PSE 1 sera suivi au cours de la formation). Les frais de restauration ou d'hébergement sont à la charge du stagiaire.

**Pour tout renseignement complémentaire**



**ÉCOLE RÉGIONALE DE FORMATION ACTIVITÉS NATATION**

N° C12, bât C – Cité Cabassou – 1 route du Tigre – B.P. 719 – 97300 CAYENNE  
Email : [guyane.natation@orange.fr](mailto:guyane.natation@orange.fr) – Site Internet : <http://guyane.ffnatation.fr>

**BF1 2017 - 2018**

nov-17

<b>mardi 7 novembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 10 novembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 14 novembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 17 novembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 21 novembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 24 novembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 28 novembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>samedi 18 novembre 2017</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>	<b>samedi 25 novembre 2017</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>
--	--	---	--	---	--	---	--	--

déc-17

<b>mardi 5 décembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 8 décembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 12 décembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 15 décembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 19 décembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 22 décembre 2017</b> 18h00 -20h30	<b>samedi 2 décembre 2017</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>	<b>samedi 9 décembre 2017</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>	<b>samedi 16 décembre 2017</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>
--	---	---	--	---	--	---	---	--

janv-18

<b>mardi 9 janvier 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 12 janvier 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 16 janvier 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 19 janvier 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 23 janvier 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 26 janvier 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 30 janvier 2018</b> 18h00 -20h30	<b>samedi 13 janvier 2018</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>	<b>samedi 20 janvier 2018</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>	<b>samedi 27 janvier 2018</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>
---	---	--	---	--	---	--	---	---	---

févr-18

<b>vendredi 2 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 6 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 9 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 13 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 16 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 20 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 23 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 27 février 2018</b> 18h00 -20h30	<b>samedi 3 février 2018</b> 14h00 - 18h00 <b>PSE1</b>
--	---	--	--	---	--	---	--	--

mars-18

<b>vendredi 2 mars 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 6 mars 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 9 mars 2018</b> 18h00 -20h30	<b>mardi 13 mars 2018</b> 18h00 -20h30	<b>vendredi 16 mars 2018</b> 18h00 -20h30 Epreuves pratique Piscine Aquazonia	<b>samedi 17 mars 2018</b> 08h00-18h00 <b>ORAL ligue</b>	<b>DU 19 AU 23/03/2018</b> <b>Séance + entretien en club</b>
---	--	---	---	--	--	---

nov.-16	déc.-16	janv.-17	févr.-17	mars-17
15h00	17h30	17h30	20h00	7h30

<b>Oral UC1+UC4</b>	<b>UC 2</b>	<b>UC 3</b>
Support livret du satgiaire	Séance 30mn + entretien 20mn	Demonstration ENF1 + test de securité
Fonctionnement du club environnement territorial		
Accompagnement d'un groupe en déplacement		